

COURRIEL A MADAME LA MAIRE

Madame la Maire,

J'ai appris que la piste cyclable entre le Mesnil-Aubry et Ecoeuven allait être construite sur l'avenue de la Pommeraie.

Une fois de trop, les Ecoeuvenais auront à déplorer l'absence d'informations sur ce tracé et sur ces travaux qui devaient débuter bientôt. Les élus n'ont pas eu davantage d'information en commission urbanisme. Comme d'habitude, vous informez sur ce qui bon vous semble et en fonction de votre propre agenda.

Il nous avait bien été montré il y a quelques années un tracé qui arrivait au Bois Bleu, mais là, ce sont des travaux tout autre qui se profilent.

Le choix qui a été fait pose plusieurs problèmes :

- Le changement total d'aspect d'un chemin de randonnée à l'aspect naturel qui participe à la dimension rurale de notre commune

- La probable disparition des portions pavées d'intérêt patrimonial

- L'impact sur les arbres, les haies et la faune d'une voie d'une emprise d'au moins 8 m de large sur 2,7 km de long.

Voici donc la liste de nos questions que nos concitoyens vont certainement se poser en apprenant l'existence de ce projet :

Quelles sont les échéances de travaux (début et fin) ?

Quel est le tracé précis des nouvelles voies ?

Les portions pavées qu'elles soient apparentes ou recouvertes par la terre seront-elles préservées du déblayage et du goudronnage ?

Quels arbres et haies vont être sacrifiés ?

Pourquoi aucune information et concertation préalable des Ecoeuvenais, des associations de protection du patrimoine et de l'environnement, des cyclistes et des riverains habitants le secteur Paul Cézanne et Henri Matisse ou agriculteurs ?

Pourquoi aucun affichage sur place (déclaration préalable, permis de construire, panneau d'informations... ?

Quelles conséquences temporaires ou définitives pour les riverains des rues Paul Cézanne et Henri Matisse ? Quelle conséquence sur le parking avant le début du chemin agricole ?

Quel est le coût des travaux pour la CARPF et la région ?

Qui sera chargé d'entretenir cette voie et d'en garantir la sécurité ?

Quel niveau d'utilisation est attendu de cette piste cyclable et quel est l'impact sur le nombre de trajets automobiles ?

Bien cordialement.

Benoît HUET